
**Réunion des Hautes Parties contractantes
à la Convention sur l'interdiction ou
la limitation de l'emploi de certaines armes
classiques qui peuvent être considérées comme
produisant des effets traumatiques excessifs
ou comme frappant sans discrimination**

20 avril 2010
Français
Original: anglais

Genève, 7-13 novembre 2007

Compte rendu analytique de la 10^e séance

Tenue au Palais des Nations, à Genève, le mardi 13 novembre 2007, à 15 heures

Président: M. Verros (Grèce)

Sommaire

Examen et adoption du document final

Clôture de la Réunion

La séance est ouverte à 17 h 10.

**Examen et adoption du document final (point 12 de l'ordre du jour)
(CCW/MSP/2007/CRP.4; document de travail contenant des modifications du
document CCW/MSP/2007/CRP.4, distribué en séance, en anglais seulement)**

1. **Le Président** appelle l'attention sur le projet de rapport de la Réunion (CCW/MSP/2007/CRP.4) et sur le document de travail contenant les propositions de modifications du projet de rapport, et invite les participants à les examiner paragraphe par paragraphe avant d'adopter le rapport dans son ensemble.

Paragraphes 1 à 11

2. *Les paragraphes 1 à 11 sont adoptés.*

Paragraphes 12 à 18

3. *Les paragraphes 12 à 18 sont adoptés.*

Paragraphes 19 à 27

4. **M. Bettauer** (États-Unis d'Amérique) dit que le programme de travail n'a jamais été adopté officiellement. Il propose, au paragraphe 21, de supprimer les mots «and adopted its Programme of Work, as contained in Annex II».

5. *Le paragraphe 21, ainsi modifié, est adopté.*

6. **Le Président** dit que le paragraphe 27 sera révisé de façon à inclure des références aux documents qui ont servi de base aux travaux de la Réunion.

7. *Le paragraphe 27 est adopté sur cette base.*

8. *Les paragraphes 19 à 27, ainsi modifiés, sont adoptés.*

Paragraphes 28 à 39

9. **Le Président** appelle l'attention sur la proposition de modification du paragraphe 39, qui figure dans le document de travail, visant à établir un calendrier de travail pour le Groupe d'experts gouvernementaux.

10. **M. Dobelle** (France) propose que les paragraphes 37 à 39 soient fusionnés en un seul paragraphe.

11. **M^{me} Rodríguez Camejo** (Cuba) est d'accord, mais elle propose d'intégrer le nouveau paragraphe 40 proposé à ce nouveau paragraphe unique.

12. **M. Dobelle** (France) dit qu'il est regrettable qu'au cours du premier semestre de 2008 le Groupe d'experts gouvernementaux ne doive se réunir que pendant une semaine. Cette organisation ne reflète pas le sentiment d'urgence exprimé dans le mandat de négociation sur les armes à sous-munitions.

13. **Le Président** dit qu'il partage la déception de la délégation française, mais que diverses contraintes, notamment de disponibilité, ont imposé la solution retenue comme la seule possible.

14. **M. Bettauer** (États-Unis d'Amérique), rappelant les déclarations faites par sa délégation au cours de la présente Réunion concernant les avantages financiers qu'offre le fait de tenir les réunions au titre des divers instruments sous un seul chapeau, propose que la Réunion prenne une nouvelle décision visant à prier le Secrétaire général d'examiner les

options possibles en la matière et de faire rapport à la Réunion de 2008. Il propose, s'il y a consensus, d'ajouter un nouveau paragraphe au rapport, dont il donne lecture:

«The Meeting requested the Secretary-General to study whether there are possibilities for rationalizing the meeting scheme for amended Protocol II, Protocol V and the Meeting of the High Contracting Parties to the Convention and to report on this at the next Meeting of the High Contracting Parties.» («La Réunion a demandé au Secrétaire général d'examiner s'il existait des possibilités de rationaliser le programme des réunions au titre du Protocole II modifié, du Protocole V et de la Réunion des Hautes Parties contractantes à la Convention et de rendre compte de ses travaux à la prochaine Réunion des Hautes Parties contractantes.»).

15. **M. Kolarov** (Secrétaire général de la Réunion) propose d'insérer «in consultation with the interested delegations» après les mots «requested the Secretary-General».

16. **M. Wensley** (Afrique du Sud) dit que l'adoption d'un texte qui n'a pas été distribué à la Réunion, et ce à un stade aussi avancé, créerait un mauvais précédent. Il s'inquiète également de l'emploi de la notion de «délégation intéressée». Toutes les délégations sont intéressées par cette question et les consultations doivent être menées de façon transparente.

17. **M. Kolarov** (Secrétaire général de la Réunion) dit que toutes les délégations seront invitées à faire des propositions.

18. **M. Sharma** (Inde) dit qu'il partage les préoccupations de la délégation sud-africaine. La question n'a fait l'objet d'aucune consultation au cours de la présente Réunion. M. Sharma propose que la Réunion reconnaisse le besoin de rationalisation et tienne des consultations en 2008.

19. **Le Président** dit qu'il considère qu'il n'y a pas consensus concernant la proposition de la délégation des États-Unis.

20. *Les paragraphes 28 à 40, ainsi modifiés, sont adoptés.*

Paragraphes 41 à 47

21. *Les paragraphes 41 à 47 sont adoptés.*

22. *Le projet de rapport, ainsi modifié, est adopté.*

Clôture de la Réunion

23. **M. Mackay** (Nouvelle-Zélande) dit que le mandat sur les armes à sous-munitions adopté par la Réunion est loin de proposer une solution crédible vers les objectifs fixés par la troisième Conférence d'examen et réaffirmés par le Secrétaire général de l'ONU au début de la présente Réunion. De plus, la délégation néo-zélandaise est troublée par les énormes difficultés rencontrées pour parvenir ne serait-ce qu'à ce résultat.

24. La délégation néo-zélandaise a toutefois noté avec satisfaction que les États parties avaient relevé leur niveau de participation sur cette question. Il semble y avoir une prise de conscience universelle du fait que les sous-munitions constituent un risque humanitaire spécifique. Des efforts importants devront être faits durant l'année qui vient dans le but de conclure un instrument global juridiquement contraignant susceptible de modifier de façon sensible la vie des civils touchés par les conflits.

25. **M. Maclachlan** (Australie) dit que le mandat sur les armes à sous-munitions ne répond pas aux attentes de l'Australie. L'Australie s'est associée au consensus parce que le mandat traduit la volonté des États parties, y compris des principaux producteurs et utilisateurs, de soulager les effets humanitaires de ces munitions par la négociation. Ces

négociations doivent aboutir dès que possible à la conclusion d'un instrument juridiquement contraignant.

26. **M. Betauer** (États-Unis d'Amérique) se félicite de la décision concernant le mandat de négociation sur la question des sous-munitions. Cette décision démontre que les États parties à la Convention sont capables de parvenir rapidement à un consensus sur une question urgente, et que ladite question sera traitée dans le cadre approprié. La Convention sur certaines armes classiques est le seul cadre permettant d'atteindre des résultats significatifs, car elle réunit les utilisateurs, les producteurs et les pays confrontés à l'impact humanitaire de ces munitions.

27. **M. Pereira Gomes** (Portugal), s'exprimant au nom de l'Union européenne, dit que la question des sous-munitions est le premier défi que doivent relever les États parties au cours de la présente Réunion. L'Union européenne a soumis une proposition qui vise à conclure un instrument juridiquement contraignant en la matière, et elle s'est jointe au consensus concernant la décision de créer un groupe d'experts gouvernementaux chargé d'examiner cette question, estimant que cette décision lui permettra de promouvoir sa proposition, dans le but de conclure un instrument juridiquement contraignant avant la fin de 2008.

28. **M. Van Gucht** (Belgique) dit que la récente Conférence régionale européenne sur les armes à sous-munitions organisée par la Belgique a donné lieu à des échanges de vues francs et à un certain rapprochement des positions. Les documents de séance ont été publiés, et ils seront très utiles pour préparer les futures négociations internationales.

29. **M. Ó. Ceallaigh** (Irlande) dit que sa délégation note avec regret l'incapacité de la Convention à prendre les mesures appropriées sur la question des mines autres que les mines antipersonnel. Cette incapacité nuit à la crédibilité de la Convention, une situation qui sera compliquée davantage encore s'il s'avère impossible d'agir sur la question des sous-munitions.

30. **M. Petritsch** (Autriche) dit que sa délégation regrette que le mandat sur les sous-munitions ne définisse pas clairement le but du travail à accomplir.

31. **M. Khan** (Pakistan) dit que la décision concernant la question des sous-munitions satisfait tous les États parties et marque une étape dans le contexte de la Convention. La Convention a été renforcée par l'esprit de compromis et la flexibilité démontrés par toutes les parties concernées.

32. **M. Chang Dong-hee** (République de Corée) dit que sa délégation espérait que le débat sur la question des mines autres que les mines antipersonnel progresserait au cours de la présente Réunion, mais tous les États parties n'ont pas pleinement perçu l'impact humanitaire de ces munitions. M. Chang Dong-hee se félicite de la décision de poursuivre l'examen de cette question.

33. Certaines délégations et certaines ONG ont fait part de leur déception à la suite de la décision sur les armes à sous-munitions, mais la délégation de la République de Corée préfère ne pas préjuger du résultat des réunions du Groupe d'experts gouvernementaux.

34. Après l'échange de courtoisies coutumier, **le Président** clôt la Réunion.

La séance est levée à 18 h 35.